

# État des recettes et des dépenses du 2 prairial des commissaires de la trésorerie nationale, lors de la séance du 4 prairial an II (23 mai 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

État des recettes et des dépenses du 2 prairial des commissaires de la trésorerie nationale, lors de la séance du 4 prairial an II (23 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) p. 569;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1972\\_num\\_90\\_1\\_27423\\_t1\\_0569\\_0000\\_3](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_27423_t1_0569_0000_3)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

« Nota. — Cette adresse votée à l'unanimité a été signée au nom de la Société par les membres du bureau » (1).

Mention honorable, insertion au bulletin

## 41

Les commissaires de la trésorerie nationale envoient l'état des recettes et des dépenses du 2 prairial, comprenant le mouvement des assignats et la situation des caisses (2).

[Paris, 3 prair. II] (3).

« Citoyen président,

En exécution du décret de la Convention nationale du 27 du mois dernier, nous t'envoyons l'état des recettes et des dépenses de la journée d'hier 2 prairial, comprenant le mouvement des assignats et la situation des caisses ».

AIGOIN, DELAFONTAINE [et 2 signatures illisibles]

## 42

Les commissaires du département de police de la commune de Paris font passer l'état des détenus dans les maisons d'arrêt, de justice et de détention; le total s'élève, au 2 prairial à 6,984 (4).

[Commune de Paris. Etat des détenus au 2 prairial II] (5).

|  |     |
|--|-----|
| Grande Force .....                       | 664 |
| Petite Force .....                       | 312 |
| Sainte-Pélagie .....                     | 323 |
| Madelonnettes .....                      | 286 |
| Montprin, rue N.-D.-des-Champs .....     | 61  |
| Abbaye .....                             | 108 |
| Bicêtre .....                            | 943 |
| Salpêtrière .....                        | 530 |
| Chambres d'arrêt à la Mairie .....       | 91  |
| Fermes .....                             | 6   |
| Luxembourg .....                         | 812 |
| Maison de suspicion, rue de la Bourbe .. | 526 |
| Brunet, rue de Buffon .....              | 49  |
| Picpus, faubourg St-Antoine .....        | 200 |
| Réfectoire de l'Abbaye .....             | 113 |
| Caserne des Petits Pères .....           | 142 |
| Les Anglaises, rue St-Victor .....       | 144 |
| Les Anglaises, rue de Loursine .....     | 126 |
| Caserne, rue de Sèvre .....              | 113 |
| Les Carmes, rue de Vaugirard .....       | 336 |
| Les Anglaises, faubourg St-Antoine ..... | 81  |
| Coignard à Picpus, n° 6 .....            | 61  |
| Les Ecosais, rue des Fossés St-Victor .. | 98  |
| St-Lazare, faubourg St-Lazare .....      | 681 |
| Picquenot, rue et à Bercy .....          | 35  |

(1) C 306, pl. 1154, p. 7. Signé : MERCIER (présid.), MALLET (secrét.), GOUEN (secrét.) [et 1 signature illisible].

(2) P.V., XXXVIII, 78.

(3) C 304, pl. 1130, p. 5.

(4) P.V., XXXVIII, 78.

(5) C 305, pl. 1142, p. 31. Signé Greppin, Benoît.

|  |     |
|--|-----|
| Geoffroy, rue de la Folie-Renaud .....     | 24  |
| Belhomme, rue de Charonne .....            | 103 |
| Bénédictins anglais, rue de l'Observatoire | 116 |

Total général ..... 6 984

## 43

Le citoyen Pomoy, officier, natif du département de la Corrèze, ancien soldat au régiment de la Fère, qui a combattu à Mayenne, et a perdu un bras dans la guerre de la Vendée, se présente à la barre, expose ses services, et demande à retourner dans sa famille, pour y jouir de la pension qui lui est attribuée.

La Convention nationale décrète, sur la motion d'un membre [BRIVAL], que le citoyen Pomoy est autorisé à retourner dans sa famille; qu'il lui sera payé par la trésorerie nationale une somme de 600 liv., sur la présentation du décret, et ce, à titre de secours provisoire; et renvoie au Comité de liquidation, pour fixer la pension du citoyen Pomoy » (1).

## 44

Des députés de la Société populaire de Jouy, chef-lieu de canton, district de Versailles, offrent à la Convention nationale un cavalier jacobin (2).

L'ORATEUR de la députation :

Citoyens représentants,

Les membres composant la Société populaire de Jouy, chef lieu de canton, district de Versailles, département de Seine-et-Oise, vous ont annoncé le 10 germinal dernier l'offre à la patrie d'un cavalier jacobin; aujourd'hui avec plaisir et satisfaction ils remplissent leur engagement. Cette même société, dans la séance du 28 floréal dernier a nommé une députation de deux de ses membres près de vous à l'effet de vous le présenter et vous donner l'analyse de ce que la commune a offert à la patrie depuis la révolution comme une faible marque de son civisme et de son dévouement à la chose publique.

Armé et équipé complètement 47 volontaires à différentes époques.

Envoyé au district de Versailles 76 chemises, 81 paires de bas, 74 paires de souliers, 36 habits, 7 vestes et 2 culottes uniformes, 15 paires de guêtres, 16 sabres avec leurs baudriers, 17 gibernes avec banderolles et 17 fusils de calibre garnis de leurs bayonnettes.

3 janvier 1793. Envoyé 44 marcs, 3 onces, 4 gros d'argenterie au district.

24 brumaire an II, 30 marcs, 7 onces, 4 gros d'argenterie aussi déposé au district ainsi que 3 cloches pesant 3 691 livres cuivre : 315 livres;

(1) P.V., XXXVIII, 78. Minute de la main de Brival (C 304, pl. 1122, p. 1). Décret n° 9279. Reproduit dans B<sup>in</sup>, 6 prair. (suppl<sup>t</sup>); Débats, n° 613, p. 84; M.U., XL, 102; J. Fr., n° 607; C. Eg., n° 644

(2) P.V., XXXVIII, 78. B<sup>in</sup>, 14 prair. (suppl<sup>t</sup>); J. Sablier, n° 1336; J. Fr., n° 607.